Saint-Étienne
Ville créative design

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2023.00179
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30/05/2023

Politique	Renforcer le bien être social	Dossier n°	CM-001756
Commission	**Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire**		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Opéra - Contrat de coproduction «Léon l'Africain» - Association Canticum Novum - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**
Date de convocation du Conseil : **23/05/2023**
Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Siham LABICH, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Christiane JODAR, M. Robert KARULAK, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Jacques GUARINOS, Mme Catherine ZADRA, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, M. Lionel JOUFFRE, M. Jean JAMET, M. Antoine POMEON

Pouvoirs
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Lionel JOUFFRE,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI

Absents-Excusés
M. Gilles ARTIGUES, M. Lionel BOUCHER

Secrétaire de séance
M. Tom PENTECOTE

■ Rappel et références
Le bien être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint-Étienne, enrichit le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'y épanouir au-delà du strict nécessaire. Nous donnons les moyens aux Stéphanois de découvrir d'autres horizons culturels en faisant, aussi, de la culture un bien commun, socle de nos valeurs républicaines. Elle se manifeste par la diversité d'expression et l'accès de tous les publics.

L'Opéra de la Ville de Saint-Étienne, établissement culturel majeur du territoire stéphanois, propose une programmation variée entre lyrique, symphonique, musique de chambre, danse, théâtre et jeune public, participant activement au rayonnement de notre territoire.

Favorisant une politique ambitieuse au service de la création artistique et de la diversification de l'offre culturelle, la Ville de Saint-Étienne travaille en étroite collaboration avec les acteurs majeurs de la culture à l'échelle nationale et internationale, tel que Canticum Novum, ensemble de musique ancienne reconnu et se produisant à l'international.

■ Motivation et opportunité

L'Opéra de Saint-Étienne et l'Association Canticum Novum ont décidé de mettre en commun leurs moyens en vue de la création du spectacle Léon l'Africain dans une direction musicale d'Emmanuel Bardon.

Le concert sera créé par l'Opéra de Saint-Étienne les 7 et 8 juin 2024.

■ Contenu

La production est confiée à l'Association Canticum Novum en tant que producteur délégué.

Le budget prévisionnel total de la coproduction s'élève à 67 555,20 € H.T
Chaque coproducteur assumera une part des dépenses de coproduction se répartissant comme suit :
- la Ville de Saint-Étienne/Opéra apporte un apport de 7 730 € HT pour la mise à disposition de la salle et de son personnel, pour des répétitions,
- le solde sera à la charge du Producteur délégué.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	**Investissement**		**Fonctionnement**	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			7 730 € HT	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Charge nette Ville	**0,00 €**		**7 730,00 €**	

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :
- approuver le contrat de coproduction à intervenir entre la Ville de Saint-Étienne et l'Association Canticum Novum,
- autoriser M. le Maire, ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ledit contrat dont un exemplaire restera joint à la présente délibération,
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					BP 2023	11	6288
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée
57 voix pour

Pour Extrait
Le Maire

Le secrétaire

Gaël PERDRIAU

Tom PENTECOTE